

CHAMPIONNATS ÉPREUVES COMBINÉES

Samedi, le 11 juin 2022

Dimanche, le 12 juin 2022

Diekirch - Stade Municipal - Organisateur : CELTIC

Programme

1^{ère} journée, Hommes

Hommes U23/SM : Décathlon: 100 m, longueur, poids, hauteur, 400 m
Juniors U20 : Décathlon: 100 m, longueur, poids, hauteur, 400 m
Cadets U18 : Décathlon: 100 m, longueur, poids, hauteur, 400 m
Min. masc. U16 : Octathlon: 80 m haies, longueur, poids, hauteur

1^{ère} journée, Dames

Dames U23/SF : Heptathlon: 100 m haies, hauteur, poids, 200 m
Jun. fém. U20 : Heptathlon: 100 m haies, hauteur, poids, 200 m
Cadettes U18 : Heptathlon: 100 m haies, hauteur, poids, 100 m
Min. fém. U16 : Heptathlon: 80 m haies, hauteur, poids, 100 m

2^{ème} journée, Hommes

Hommes U23/SM : Décathlon: 110 m haies, disque, perche, javelot, 1500 m
Jun. masc. U20 : Décathlon: 110 m haies, disque, perche, javelot, 1500 m
Cadets U18 : Décathlon: 110 m haies, disque, perche, javelot, 1500 m
Min. masc. U16 : Octathlon: disque, perche, javelot, 1000 m

2^{ème} journée, Dames

Dames U23/SF: Heptathlon: longueur, javelot, 800 m
Jun. fém. U20 : Heptathlon: longueur, javelot, 800 m
Cadettes U18 : Heptathlon: longueur, javelot, 800 m
Min. fém. U16: Heptathlon: longueur, javelot, 800 m

2. Règlement

a) Participation: Les championnats nationaux dans les épreuves combinées sont ouverts aux catégories d'âge des minimales U16, cadets U18, juniors U20, espoirs U23 et seniors masculins et féminines.

b) Les inscriptions nominatives sont à adresser au plus tard pour lundi, le 06 juin 2022 à 24.00 heures :

-> CELTIC: e-mail : celtic@celtic.lu

-> F.L.A. : e-mail : inscription@outdoor2022 fla.lu

Les noms des juges et des aides-juges sont à communiquer à l'organisateur ensemble avec les inscriptions.

Inscriptions tardives

Inscriptions tardives écrites : aux adresses ci-dessus au plus tard 24 heures avant le début des épreuves.

Des inscriptions tardives sur place ne seront plus acceptées.

c) Les règles de World Athletics., établies pour chaque épreuve seront applicables, exception faite de ce qui suit:

- Au saut en longueur et dans chacun des lancers, chaque concurrent aura droit à trois essais seulement.

d) Tout athlète ne prenant pas le départ ou ne faisant pas au moins un essai dans une des épreuves de l'Heptathlon, de l'Octathlon ou du Décathlon ne sera pas autorisé à prendre part à l'épreuve suivante; il sera considéré comme ayant abandonné la compétition. Il ne figurera donc pas dans le classement final. Un concurrent qui décide d'abandonner dans une compétition d'épreuves combinées doit immédiatement informer le Juge-arbitre de sa décision.

e) Le titre de Champion National sera décerné conformément aux articles 23 et 24 du Code d'Athlétisme au concurrent qui aura obtenu le plus grand nombre de points dans les sept, les huit respectivement les dix épreuves d'après la table de cotation de World Athletics, exception faite pour les Minimes U16 où la table de cotation du DLV sera applicable. En cas d'ex-æquo, le gagnant sera l'athlète qui dans le plus grand nombre d'épreuves aura obtenu plus de points que le (ou les) concurrents ex-æquo.

Si cela ne suffit pas à trancher l'ex-æquo, le gagnant sera le concurrent qui aura marqué le plus de points dans une des épreuves quelconques et si cela ne résout toujours pas l'ex-æquo, le gagnant sera l'athlète qui aura le plus grand nombre de points dans une seconde épreuve, etc. Ce système sera aussi valable pour un ex æquo pour n'importe quelle autre place de la compétition.

f) La participation à une seule ou à plusieurs épreuves hors championnat épreuves combinées n'est pas permise.

Hauteur :

Au saut en hauteur la progression à partir de la hauteur choisie par l'athlète le/la plus faible est de 3 cm.

La hauteur de référence pour le choix de la hauteur initiale est de 1,20 m

La différence entre la hauteur choisie par l'athlète le/la plus faible et la hauteur de référence de 1,20 m est de 3 cm ou un multiple de 3 cm.

Perche

Au saut à la perche la progression à partir de la hauteur choisie par l'athlète le plus faible est de 20 cm ; elle est de 10 cm à partir de 2,10 m

La différence entre la hauteur choisie par l'athlète le plus faible et la hauteur de référence de 2,10 m est de 20 cm ou un multiple de 20 cm.

Faux départs

Dans les épreuves combinées, un seul faux départ par course sera toléré sans la disqualification du ou des athlète(s) ayant provoqué le faux départ.

Tout athlète responsable de faux départs supplémentaires dans la course sera disqualifié.

(Règle 162.7- 200.9.c)

Horaire

Première journée :

Début des épreuves : Hommes : 10.00 heures

Dames : 10.00 heures

Deuxième journée :

Début des épreuves : Hommes : 11.00 heures

Dames : 11.00 heures

Réclamations

Article World Athletics 146, voir au Guide Piste 2022 sub « Lignes de conduite administratives et techniques » -> Publication des résultats - Réclamations.

